

COMBAT RÉPUBLICAIN

Numéro 12

Bulletin d'information de la **CNGR**
Coordination Nationale de la **Gauche Républicaine**

A SAVOIR:

38 MILLION D'EUROS, soit l'équivalent de 2 514 années de SMIC. C'est ce que vient de toucher Daniel Bernard, ancien PDG de Carrefour, en guise d'indemnités de licenciement. Viré, mais les poches pleines, pour n'avoir pas su redresser le cours boursier du groupe, numéro 2 mondial de la grande distribution. Quant aux salariés, ils continuent à revendiquer une augmentation de salaire que leur direction se refuse à leur accorder : on ne peut pas faire plaisir à tout le monde... Un dernier chiffre concernant la France : un million d'enfants y vivent en dessous du seuil de pauvreté, selon Emmaüs, qui n'a pas été démenti par les pouvoirs publics.

LES BOURSES ONT LE BLUES

Ambiance morose sur les marchés financiers, à New York, Francfort ou Paris. Plusieurs raisons à cela, et la perspective d'une victoire du Non en France n'est pas la principale - nous voilà rassurés ! Outre la persistance des déficits commerciaux et budgétaires américains, l'évolution haussière du pétrole inquiète les boursiers : le FMI retient comme plausible l'hypothèse d'un baril à 100 dollars dans les prochains mois. Et puis voilà que « l'océan de dettes » sur lequel flotte le capitalisme mondial, pour reprendre l'expression du fort peu gauchiste Business Week, fait des vagues inquiétantes : General Motors et Ford ont accumulé tellement d'obligations à haut risque, autrement dit à la limite de l'insolvabilité, que les deux groupes automobiles pourraient être placés en règlement judiciaire. La rumeur court et les cours chutent...

LES EQUATORIENS LIMOGENT LE FMI

Elu président de la République d'Equateur en 2002 en tenant un discours de gauche, Lucio Gutierrez s'est ensuite empressé d'adopter les programmes d'austérité dictés par le Fonds Monétaire International et Washington. La récente nomination à la Cour Suprême de magistrats à son entière dévotion a fini par épuiser la patience du peuple équatorien, qui a multiplié les manifestations demandant la destitution de Gutierrez. Ce que le Parlement a fini par faire le 21 avril.

FILLON RECALE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

La haute juridiction a rejeté deux articles de la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école, pour manque de caractère normatif. Autrement dit, pour n'être qu'un bla-bla sans portée légale. L'élève Fillon ? Sait matraquer, sait pas légiférer.

EDITO: LE SOCIALISME? « LA REPUBLIQUE JUSQU'AU BOUT »

Que reste-t-il du socialisme, un siècle après le congrès d'unification de la salle du Globe? La question est d'autant plus pressante que la SFIO fondée par les jauréssiens et les guesdistes est la matrice commune à l'ensemble de la gauche française, aujourd'hui fragmentée comme jamais.

Commençons donc par ce constat amer : l'union ne semble pas consubstantielle à la gauche de notre pays. Faisant suite à une longue période de divisions, le congrès de 1905 n'a d'ailleurs débouché que sur une unification précaire. Et quinze ans plus tard, à Tours, le mouvement ouvrier connaissait la fracture la plus profonde et la plus durable de son histoire, dont l'origine prétendait être l'opposition inconciliable entre réformisme et révolution. Mais l'Histoire s'est refusée à trancher, comme si la vraie question n'était pas là.

Car s'ils ont fait avancer la propriété publique et les droits sociaux - 1936, la Libération, le gouvernement Mauroy - les « réformistes » n'ont pas su inscrire leur action dans la durée. Pis : celle-ci s'est vue dénaturer par des politiques contraires aux idéaux du socialisme, qu'il s'agisse des guerres coloniales de la IVème République, ou de l'adaptation au libéralisme amorcée par le PS en 1983. Le débat houleux qui divise actuellement ses rangs indique que le parti d'Epiney est à la croisée des chemins.

Quant aux tenants de la dictature du prolétariat, trop longtemps considérée comme synonyme de révolution, ils auront assisté, eux aussi, à la dénaturation de l'idéal communiste. Le totalitarisme stalinien a englouti Octobre, avant d'accoucher d'un capitalisme mafieux dont les parrains d'aujourd'hui sont les bureaucrates d'hier. Prenant acte de ce bilan négatif, le PCF est maintenant à la recherche d'une nouvelle identité.

Et pourtant elle tourne, la planète Gauche est toujours sur orbite ! Bien qu'elle ait raté le rendez-vous de 2002, ses victoires en 2004 ont rappelé combien son assise électorale est grande. Car elle a vocation d'être majoritaire, pourvu que sa politique réponde aux aspirations de sa base sociale.

C'est lorsqu'elle s'est éloignée de la République que la gauche a perdu son âme. Mais c'est aussi parce que les valeurs républicaines ne lui ont jamais complètement fait défaut qu'elle a pu résister aux avatars de l'histoire. Et que point aujourd'hui l'espoir d'un renouveau.

L'expérience du siècle dernier nous amène à penser que cette renaissance est indissociable de celle de la République. Autrement dit, le renouveau républicain ne peut être que social, le socialisme ne peut être que républicain, conformément à l'idée de Jaurès, selon qui « le socialisme, c'est la République jusqu'au bout ».

Ce socialisme républicain repose sur des principes clairs, qui ne demandent qu'à s'incarner en un programme : Etat de droit, suffrage universel, laïcité, la communauté citoyenne au centre des politiques, y compris économiques, égalité sur tous les plans, développement des services et entreprises publics, etc... Il lui faut aussi donner corps à deux vieilles exigences : rendre la démocratie participative, et l'étendre à la sphère du travail, au monde de l'entreprise.

Un tel programme serait à la fois réformiste et révolutionnaire, tant cette opposition est devenue surannée. Il prolongerait cette réflexion de Pierre Mendès-France : « La République doit se construire sans cesse, car nous la concevons éternellement révolutionnaire, à l'encontre de l'inégalité, de l'oppression, de la misère, des préjugés, éternellement inachevée tant qu'il reste un progrès à accomplir ».

M.A.I.S NON! M.A.I.S NON!

M.A.I.S NON! M.A.I.S NON!

M.A.I.S NON! M.A.I.S NON! M.A.I.S NON! M.A.I.S NON! M.A.I.S NON! M.A.I.S NON!

Faire du référendum du 29 mai une grande victoire de la République!

MEETING EN SEINE-ET-MARNE

Le comité du Non de gauche de Seine-et-Marne a tenu une réunion publique jeudi 21 avril à Pontault-Combault. Pierre Carassus, maire de Vaux-le-Pénil, s'est adressé aux 200 personnes présentes au nom de la Coordination Nationale de la Gauche Républicaine. « Le camp du Oui se livre à un chantage au chaos qui n'a rien de démocratique », a-t-il dénoncé, « car c'est le droit du peuple français à s'exprimer sur son avenir et celui de l'Europe qui se trouve ainsi remis en question ».

« Une autre Europe et une autre politique sont pourtant possibles », a-t-il expliqué, « mais les partisans du « traité constitutionnel » voudraient enfermer les électeurs dans l'absence de choix, dans la pensée unique du libéralisme, pourtant rejetée massivement comme l'atteste la succession de sondages favorables au Non ». Puis Pierre Carassus a lancé un avertissement : « Le déni de démocratie forme le terreau le plus favorable à l'abstention, mais aussi à l'extrême droite qui s'alimente du désespoir populaire et du mépris des élites dirigeantes pour ce qu'elles ont pris l'habitude d'appeler « la France d'en bas ».

Pour conclure, l'ancien député de Seine-et-Marne a appelé les partisans du Non de gauche à redoubler leurs efforts d'ici le 29 mai : « Expliquer patiemment la vraie nature du traité, tracer les lignes d'une alternative au libéralisme, tels sont les clés de la victoire au référendum ».

LE NON NE PERD PAS LE NORD

Différentes réunions pour le Non sont annoncées dans le Nord-Pas de Calais.

- LENS, mardi 3 mai, 16 h 30, café Paris-Brest, 68 rue de la Gare : Club de la Presse suivi d'un Café citoyen, avec Emile Zuccarelli, député-maire de Bastia, et Serge Misraï, journaliste et porte-parole de l'Union des Républicains Radicaux. Au même endroit, mardi 17 mai à 17 heures, Gérard Caudron, Emmanuel Dupuy et Diane Le Beguec, tous trois vice-présidents de la CNGR, débattront des aspects juridiques et économiques du « traité constitutionnel ».

- VILLENEUVE D'ASCQ, mardi 3 mai, 19 h 30, espace Concorde : Meeting régional pour le Non, avec Gérard Caudron, ancien député européen, vice-président de la CNGR, Emile Zuccarelli, Serge Misraï et Patrick Paradowski, conseiller municipal de Lens.

LES « JEUDIS NON » DE RESISTANCE 7ème ART

L'association Résistance 7ème Art s'engage pour le Non. Jusqu'au référendum, elle propose les « Jeudis Non », tous les jeudis à 19 h 30 (sauf le 5 mai), au club de l'Espace Saint Michel, 7 place Saint Michel, Paris Vème (Métro et RER Saint Michel). Au programme : la projection du film « L'Europe maltraitée », de Suzanne Körösi et Cécile Proust, suivie d'un débat avec de nouveaux intervenants chaque jeudi.

Participeront au débat du 28 avril : Jérôme Guedj, vice-président du Conseil général de l'Essonne et militant de Pour la République Sociale, Liem Hoang Ngoc, économiste, Diana Johnstone, journaliste, Monika Karsowska, réseau féministe pour le Non, Suzanne Körösi, réalisatrice du film et Jean-Luc Gonneau, conseiller municipal du 17ème arrondissement de Paris et vice-président de la CNGR.

HOLLANDE POUR LE NON

Ce n'est pas une blague : il s'agit de la Hollande, pays des tulipes et du gouda, dont 52% des électeurs auraient l'intention de voter Non au référendum sur le « traité constitutionnel » de l'UE, qui se tiendra dans leur pays le 1er juin, trois jours après le nôtre. C'est ce qu'indique un sondage rendu public le 23 avril. Haut les cœurs Pays Bas !

HUMEUR: ALAIN VIDALIES DENONCE LA REGRESSION SOCIALE EN EUROPE

Dans une tribune libre publiée par Le Monde du 22 avril, Alain Vidalies, député PS des Landes, analyse le projet de modification de la directive européenne de 1993 sur le temps de travail. Extraits:

« En 1993 a été adoptée une directive relative à l'aménagement du temps de travail. Elle fixe des principes de base du repos journalier des salariés, du temps de pause, du repos hebdomadaire, de la durée maximale de travail sur la semaine, des congés annuels et des conditions de recours au travail de nuit (...) Que prévoit la proposition de révision de cette directive, présentée aujourd'hui par la Commission ?

Concernant le temps de garde, le principe est maintenant clair : le temps passé par le salarié à attendre d'éventuelles directives de l'employeur, même s'il doit être physiquement sur le lieu d'exécution du contrat, n'est pas du temps de travail.

Sur les durées maximales, elle prévoit de faire passer la période de référence pour les 48 heures hebdomadaires de quatre... à douze mois. C'est une annualisation pure et simple de la durée maximale de travail « sous réserve de la consultation des partenaires sociaux et de l'encouragement du dialogue social » (sic).

Enfin le projet maintient et institutionnalise le système de l'opt out, dite « clause dérogatoire individuelle », [qui permet « à titre provisoire » à un Etat membre de ne pas appliquer le principe de la durée maximale hebdomadaire de travail lorsqu'un salarié y consent].

Rappelons que, sauf à ce que le chômage soit intégralement éradiqué dans toute l'UE, le choix individuel du salarié face à son employeur ne sera, par définition, jamais libre. Or pour les travailleurs ayant accepté cette clause de dérogation individuelle, la Commission, dans sa mansuétude, fixe la durée maximale de travail hebdomadaire à...65 heures !

(...)Le recours à la négociation collective est systématiquement dévoyé. La Confédération européenne des syndicats ne s'y est pas trompée et s'est fermement opposée à l'ensemble du texte.

Comment ne pas faire le lien entre cette évolution de la législation communautaire et l'action persistante du gouvernement Raffarin en matière sociale ? Les ministres François Fillon, Jean-Louis Borloo et Gérard Larcher ont systématiquement favorisé un détricotage du droit du travail, doublé d'une prime à l'accord individuel par rapport à la loi et à l'accord collectif.(...)

Voilà le modèle européen qui se dessine sous nos yeux, où le maximum de 48 heures de travail par semaine n'est plus qu'une fiction juridique ! Ce projet de directive illustre à la perfection que le modèle social européen reste intégralement à construire ».